

---

# Conseil communautaire

## Procès-verbal de la séance du 20 octobre 2016

---

Le jeudi vingt octobre deux mille seize à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni dans la salle du Conseil à Durtal, sous la présidence de Joëlle CHARRIER.

**Convocation** : jeudi 13 octobre 2016

**Nombre de conseillers communautaires** : 25 (Quorum = 13)

**Nombre de conseillers présents** : 17

**Pour Daumeray** : ATANI Béatrice, DAVY Jean-Luc, GILBERT André.

**Pour Durtal** : AUGEUL Guy, BOBET Corinne, DESCAMPS Josée, GALAY Christine, NESLO Alain.

**Pour Les Rairies** : CHARRIER Joëlle, FICHE Stéphanie, LANCELOT Patrick.

**Pour Montigné Les Rairies** : CHASSOULIER Gérard.

**Pour Morannes sur Sarthe** : CLEMOT Dany, DE MIEULLE Roger, KAHN Gilbert, LECOURT Sylvie, DRION Emmanuel.

**Nombre de conseillers absents excusés** : 4

JAHIER Eliane, LE MEUR Cécile, PILON Jean-Yves (procuration à BOBET Corinne), ZIMMERMANN Valérie (procuration à CLEMOT Dany).

**Nombre de conseillers absents** : 4

MARTIN Denis, GUITTON Didier, VIERON Virginie, JUBEAU Emmanuelle.

**Nombre de votants** : 19

**Secrétaire de séance** : BOBET Corinne

**Affichage compte-rendu** : vendredi 28 octobre 2016

# Sommaire

<b>I- Approbation PV Conseil communautaire du 29.09.16 .....</b>	<b>3</b>
<b>II- Intercommunalité .....</b>	<b>3</b>
2.1) Présentation du pacte financier de la future structure CCALS.....	3
2.2) Avis sur la demande d'acquisition de la forêt de Boudré.....	3
2.3) Information sur la CDCI du 10.10.16 .....	3
2.4) Information sur le projet de structure du pôle métropolitain.....	4
<b>III-Finances .....</b>	<b>4</b>
3.1) Admission en non-valeur Budget principal .....	4
3.2) Demande de fonds de concours MONTIGNE LES RAIRES .....	5
<b>IV-Enfance-Jeunesse .....</b>	<b>6</b>
4.1) Participation de la CCPA aux repas des accueils de loisirs de Durtal et Morannes sur Sarthe...	6
4.2) Signature du CEJ avec la MSA .....	6
<b>V-Questions diverses.....</b>	<b>7</b>
5.1) Restaurant-Multiservices de Montigné les Rairies .....	7
5.2) Gouvernance de la prochaine Communauté de communes.....	7
5.3) Séminaire des conseillers municipaux des 3 CC.....	7

# I- Approbation PV Conseil communautaire du 29.09.16

---

**Avis du Conseil :** Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2016.

## II- Intercommunalité

### 2.1) Présentation du pacte financier de la future structure CCALS

---

**Remarque du Conseil :** Le sujet est reporté à la prochaine réunion, après qu'il soit présenté au COPIL du 08.11.16.

### 2.2) Avis sur la demande d'acquisition de la forêt de Boudré

La CCL a reçu un courrier du Conseil Départemental 30 septembre relatif au projet de groupement syndical forestier pour valoriser le domaine de Boudré sur la commune de Seiches sur le Loir. Lors du COPIL du 15.09.16, cette proposition a été examinée.

Afin de permettre à la future CC Anjou Loir et Sarthe de pouvoir prendre position sur ce dossier début 2017, les maires proposent d'étudier les aspects juridiques, financiers, techniques du projet de valorisation du domaine de Boudré, notamment pour vérifier si les intérêts touristiques, économiques et environnementaux du site entrent en résonance avec le futur projet de territoire de l'intercommunalité.

Pour ce faire, le COPIL souhaiterait la mise en place d'un groupe d'études restreint, composé d'élus des 3 CC actuelles et des services départementaux, qui aurait vocation à se réunir maximum deux à trois fois d'ici la fin de l'année 2016.

---

**Avis du Conseil :** M. KAHN et Mme CHARRIER sont désignés pour représenter la CCPA au sein du groupe d'études restreint regroupant les élus des 3 CC.

### 2.3) Information sur la CDCI du 10.10.16

La CDCI du 10.10.16 a abordé les points suivants :

- 1) Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) : volet EPCI à fiscalité propre et volet GEMAPI ;
- 2) Nouvelle délibération sur le périmètre du syndicat départemental rural de production et de distribution d'eau potable.

M. DAVY a présenté les conclusions de la CDCI sur le périmètre des syndicats d'eau.  
 Une étude est lancée par le Conseil départemental sur un diagnostic des syndicats d'eau en 2017.  
 La décision est reportée en 2017 après conclusion de l'étude.

## 2.4) Information sur le projet de structure du pôle métropolitain

Le jeudi 10.10.16 s'est tenue une réunion entre les Présidents d'EPCI du futur territoire du pôle métropolitain Loire Angers auquel adhèrera la « CC Anjou Loir et Sarthe ».

**Avis du Conseil :** Le Conseil prend acte de l'information présentée par Mme la Présidente.

# III-Finances

## 3.1) Admission en non-valeur Budget principal

**Avis du Conseil :** Le Conseil approuve l'admission en non-valeur.

### 161020-113 - Admission en non-valeur Budget principal

Le Conseil communautaire,

Considérant les listes n° 2111900812, n° 2026800512, n°2083790212, et n°2124490212 fournies par la Trésorerie concernant les titres émis par la Communauté de communes ne pouvant être perçus,

Numéro de la liste : 2111900812

Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. géo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2006	T-900051002332	1	70611--			300		141,23	Surendettement et décision effacement de dette
2007	R-2-1728	1	70611--			31		155,20	Surendettement et décision effacement de dette
2008	R-20-2654	1	70611--			31		98,63	Surendettement et décision effacement de dette
TOTAL								394,96	

Numéro de la liste : 2026800512

Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. géo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2008	R-5-3	1				31		42,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2010	R-5-8	1				31		388,17	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	R-7100001-88	1				0		301,78	Poursuite sans effet
2013	R-71001-90	1				0		384,52	Poursuite sans effet
2006	T-77	1	70611--			300		91,33	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	R-52001-2673	1	70611--			0		81,59	Poursuite sans effet
2012	R-71002-206	1	70611--			0		49,09	Décédé et demande renseignement négative
2011	R-24-36	1	70611--			31		17,56	Poursuite sans effet
2012	R-36-29	1	70611--			0		241,32	Poursuite sans effet
2013	R-7100001-27	1	70611--			0		71,55	Poursuite sans effet
2013	R-71001-26	1	70611--			0		128,89	Poursuite sans effet
2014	R-71001-29	1	70611--			31		93,58	Poursuite sans effet
2012	R-36-92	1	70611--			0		181,62	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2011	R-9986-145	1	70611--			0		56,53	Décédé et demande renseignement négative
2014	R-13001-14870037	1	70611--			0		8,53	Poursuite sans effet
									RAR inférieur seuil poursuite
2014	R-196001-14850103	1	70611--			0		18,53	Poursuite sans effet
									RAR inférieur seuil poursuite
2013	R-114001-36	1	70611--			0		59,40	Poursuite sans effet
									RAR inférieur seuil poursuite
2010	T-43	1	752--			990		91,31	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2010	T-44	1	752--			990		91,31	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2010	T-45	1	752--			990		91,31	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2012	R-7101-41	1	752--			31		103,43	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2008	R-62-75	1	752--			31		49,49	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2012	R-7101-10	1	752--			31		114,55	Poursuite sans effet
2005	T-900117000191	1	5899--			300		165,98	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
TOTAL								2 923,87	

Numéro de la liste : 2083790212

Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. géo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2013	R-52001-869	1				0		153,60	Surendettement et décision effacement de dette
2014	R-22001-828	1				0		157,85	Surendettement et décision effacement de dette
					TOTAL			311,45	

Numéro de la liste : 2124490212

Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. géo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2012	R-710001-52	1				31		50,81	Poursuite sans effet
2015	R-10001-14812229	1				0		185,34	Poursuite sans effet
2011	T-251	1	70611--			300		98,86	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2011	T-252	1	70611--			300		111,16	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2011	T-253	1	70611--			300		111,16	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2011	T-287	1	70611--			300		113,04	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2016	R-10001-14812497	1	70611--			0		122,35	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2012	R-711-2598	1	70611--			31		117,19	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2013	R-52001-2538	1	70611--			0		119,84	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2014	R-22001-2487	1	70611--			0		121,23	Personne disparue
									Poursuite sans effet
2015	R-10001-14812448	1	70611--			0		122,18	Personne disparue
									Poursuite sans effet
					TOTAL			1 273,16	

Considérant que toutes les procédures ont été mise en œuvre pour recouvrer ces sommes, sans résultat,

Après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable à l'admission en non-valeur des produits suivants pour un montant total de 4 903.44 €.

### 3.2) Demande de fonds de concours MONTIGNE LES RAIRES

**Avis du Conseil :** Le Conseil donne un avis favorable à l'octroi du fonds de concours à la commune de Montigné les Rairies.

#### 161020-114 - Octroi fonds de concours MONTIGNE LES RAIRES

Le Conseil communautaire,

Vu le règlement d'attribution des fonds de concours 2015-2016,

Vu la délibération de la commune de Montigné les Rairies du 27 septembre 2016 demandant l'octroi d'un fonds de concours au titre de dépenses d'investissement et au titre du fonctionnement de ses équipements de service public.

Après en avoir délibéré,

- 1) Approuve l'octroi d'un fonds de concours de 48 915.71 € pour l'opération d'investissement comme précisé dans le plan de financement ci-dessous :

<b>Dépenses investissement HT</b>		<b>Recettes d'investissement</b>	
Travaux	97 831.43 €	Fonds de concours CCPA	48 915.71 €
		Maître d'ouvrage Commune de Montigné les Rairies	48 915.72 €
<b>Total</b>	<b>97 831.43 €</b>	<b>Total</b>	<b>97 831.43 €</b>

- 2) Approuve l'octroi d'un fonds de concours de 30 990.45 € pour le fonctionnement des équipements de service public de la commune sur présentation des factures.
- 3) Autorise la Présidente à signer la convention pour les travaux d'investissement avec la commune de Montigné les Rairies ;
- 4) Demande à la commune de Montigné les Rairies de mentionner l'intervention de la CCPA dans sa communication relative aux opérations financées.

## IV-Enfance-Jeunesse

### 4.1) Participation de la CCPA aux repas des accueils de loisirs de Durtal et Morannes sur Sarthe

**Avis du Conseil :** Le Conseil approuve le remboursement sur les frais de restauration des ALSH.

---

#### **161020-115 - Remboursement sur les frais de restauration des Accueils de Loisirs**

---

Le Conseil communautaire,

Vu la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de communes les Portes de l'Anjou, notamment dans la gestion des Accueils de Loisirs,

Considérant que les enfants inscrits aux accueils de loisirs bénéficient de la restauration des communes de Durtal et Morannes sur Sarthe, à la charge de ces dernières,

Après en avoir délibéré,

Décide que la Communauté de communes rembourse 1.40€ par repas aux communes de Durtal et Morannes sur Sarthe, ou toute autre commune ayant l'accueil de loisirs sur son territoire, jusqu'à la fin du contrat actuel avec l'URPEP, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### 4.2) Signature du CEJ avec la MSA

**Avis du Conseil :** Le Conseil est favorable au renouvellement du CEJ avec la MSA.

---

#### **161020-116 - Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 avec la MSA**

---

Le Conseil communautaire,

Vu la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de communes les Portes de l'Anjou,

Vu le dispositif Contrat Enfance Jeunesse mis en place par la MSA de Maine et Loire,

Vu la nécessité de renouveler ce contrat pour la période comprise entre le 01/01/2016 et le 31/12/19,

Après en avoir délibéré,

Autorise Mme la Présidente à signer le Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 avec la MSA de Maine et Loire ainsi que les avenants qui s'y réfèrent.

## V-Questions diverses

### 5.1) Restaurant-Multiservices de Montigné les Rairies

M. et Mme DEKIMPE ont signalé que l'abonnement EDF est trop élevé. La facture mensuelle avoisine les 850€ (tarif jaune).

**Observation :** La procédure de modification de la puissance électrique a été engagée auprès d'ERDF.

### 5.2) Gouvernance de la prochaine Communauté de communes

**Vœux du Conseil :** Le Conseil propose que la répartition soit équitable au niveau des Vice-présidents et Président entre les 3 CC : 4 élus CCPA, 4 élus CCLS et 5 élus CCL.

### 5.3) Séminaire des conseillers municipaux des 3 CC

Le séminaire se tiendra le mercredi 30 novembre à 18h30 dans la salle de l'Alerte à ETRICHE.

**Sans autre question, la séance est levée à 19h55**

**Date du prochain Conseil communautaire : jeudi 24 novembre 2016**

### Liste des délibérations de la séance du 20.10.16

160929-113 – Admission en non-valeur Budget principal

161020-114 - Octroi fonds de concours MONTIGNE LES RAIRIES

161020-115 - Remboursement sur les frais de restauration des Accueils de Loisirs

161020-116 - Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 avec la MSA

<b>CHARRIER Joëlle</b>	
<b>ATANI Béatrice</b>	
<b>AUGEUL Guy</b>	
<b>BOBET Corinne</b>	
<b>CHASSOULIER Gérard</b>	
<b>CLEMOT Dany</b>	
<b>DAVY Jean-Luc</b>	
<b>DE MIEULLE Roger</b>	
<b>DESCAMPS Josée</b>	
<b>DRION Emmanuel</b>	
<b>FICHE Stéphanie</b>	
<b>GALAY Christine</b>	
<b>GILBERT André</b>	
<b>KAHN Gilbert</b>	
<b>LANCELOT Patrick</b>	
<b>LECOURT Sylvie</b>	
<b>NESLO Alain</b>	
<b>PILON Jean-Yves</b> <i>(Procuration à BOBET Corinne)</i>	
<b>ZIMMERMANN Valérie</b> <i>(Procuration à CLEMOT Dany)</i>	